

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social



Modèle de document juridique

Acte de cession de créance

Legimedia met à disposition de ses clients des modèles de documents juridiques actualisés au regard des sources légales et réglementaires en vigueur. Ces modèles constituent des documents-types afin qu'ils puissent être applicables au plus grand nombre d'utilisateurs. De par leur caractère général, il convient ainsi de les adapter à votre situation. Vous demeurez donc responsable de l'utilisation de ce document.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel du droit afin de bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction et l'application de ce document.

Notice d'utilisation :

► Adaptation du texte

(...) : texte à personnaliser par vos soins.

► Numérotation des pages

En cas d'ajout ou de retrait de clause dans le présent document, il convient de vérifier et, le cas échéant, de modifier la numérotation des pages.

► Commentaires

Les commentaires sont donnés à titre indicatif, vous pouvez les supprimer en sélectionnant le cadre de couleur.

Commentaire :

Acte de cession de créance

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

Commentaire : pour les personnes physiques

(Monsieur ou Madame X), né(e) le (date) à (lieu de naissance), demeurant au (indiquer l'adresse), de nationalité (à préciser).

Commentaire : pour les personnes morales

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* Euros dont le siège social est à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné ci-après « **le Cédant** »

Et,

Commentaire : pour les personnes physiques

(Monsieur ou Madame X), né(e) le (date) à (lieu de naissance), demeurant au (indiquer l'adresse), de nationalité (à préciser).

Commentaire : pour les personnes morales

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* Euros dont le siège social est à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné ci-après « **le Cessionnaire** »

Les parties rappellent préalablement les éléments suivants :

Le Cédant souhaite transférer une créance qu'il détient, sur le débiteur cédé, au Cessionnaire.

Le débiteur-cédé demeure à l'adresse suivante : *(adresse)*.

Le montant de la créance est de : *(montant en chiffres et en lettres)* euros.

Cette créance a pour cause : *(fondement juridique et description de l'objet de la créance)*.

Ont convenu ce qui suit :

Article 1 – Cession de la créance

Le Cédant cède au Cessionnaire qui accepte la créance ci-dessous désignée dans les conditions ci-après relatées.

Le Cédant garantit le caractère certain, liquide et exigible de la créance cédée.

Le Cédant affirme avoir communiqué la totalité des documents et informations en sa possession concernant la créance cédée.

Le Cessionnaire confirme avoir reçu les documents suivants relatifs à la créance cédée : *(liste des documents)*.

Article 2 – Désignation de la créance

Le Cédant est titulaire à l'encontre de *(civilité)(nom et prénom), (profession), (adresse)* le Débiteur cédé, de la créance suivante *(nature), (montant), (durée)* pour avoir *(cause)* aux termes d'un acte sous seing privé en date du *(date)*.

L'original de cet acte a été remis à l'instant même au Cessionnaire, qui le reconnaît expressément.

Article 3 – Garanties

Commentaire : clause à adapter en fonction de la situation.

Le Cédant cède et transporte au Cessionnaire la totalité du montant de cette créance, en capital, intérêts et accessoires.

Le Cédant n'accorde d'autre garantie au Cessionnaire, qui accepte, que celle de l'existence de la créance au temps du transport.

Le Cédant garantit au Cessionnaire l'existence de la créance au temps du transport. Il répond de la solvabilité actuelle (*ou : la solvabilité actuelle et future*) du Débiteur cédé, jusqu'à concurrence du prix de la présente cession.

Commentaire : Les parties peuvent également prévoir que le Cédant ne garantira en aucune façon la solvabilité du débiteur cédé.

Le Cédant met et subroge le Cessionnaire dans tous les droits et actions qu'il possède à l'encontre du Débiteur cédé, et cela sans aucune restriction, ni réserve. A compter de ce jour, le Cédant s'interdit d'intervenir de quelque manière que ce soit dans toute démarche concernant la créance cédée.

Article 4 – Prix de la cession

Cette cession de créance est consentie et acceptée moyennant le prix de (*montant*) €, que le Cessionnaire a, à l'instant même, payé au Cédant qui le reconnaît et lui en donne bonne et valable quittance.

Les modalités de paiement sont fixées comme suit : (*mode de paiement : chèque, virement*).

Article 5 – Signification et frais

La présente cession sera signifiée au Débiteur cédé, par acte de Commissaire de justice, à la requête et aux frais du Cessionnaire, tout pouvoir lui étant donné à cet effet.

Tous les frais des présentes et ceux qui seront les conséquences seront supportés par (*le Cédant, le Cessionnaire ou le Débiteur*) qui s'y oblige.

Conformément à l'article 1323 du Code civil, entre les parties, le transfert de la créance s'opère à la date de l'acte.

Article 6 – Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile :

- pour le Cédant : (*adresse*)
- pour le Cessionnaire : (*adresse*)

Article 7 – Dispositions finales

Le contrat est régi par le droit français.

En cas de litige ou de différend relatif aux dispositions du présent contrat, notamment en ce qui concerne son existence, sa validité, son interprétation, son exécution, sa non-exécution ou sa résiliation sera soumise à la compétence exclusive du : *(tribunal compétence, ville)*.

Article 8 – Force majeure

Aucune des parties au contrat ne saurait être tenue responsable d'un évènement de force majeure échappant à son contrôle.

Fait à *(Ville)*, le *(date)*, en *(nombre)* exemplaires originaux.

Le Cédant

Le Cessionnaire

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social

